



Conseil économique et social

Distr. générale
14 décembre 2021
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-troisième session

1^{er}-4 mars 2022

Point 3 n) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision :
comptabilité nationale

Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

Note du Secrétaire général

En application de la décision 2021/224 du Conseil économique et social et conformément à la pratique établie, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, qui est soumis à la Commission pour examen. Dans son rapport, le Groupe de travail fournit des renseignements sur les progrès réalisés en ce qui concerne les trois éléments du programme de travail pour la mise à jour du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008, à savoir l'élaboration de notes d'orientation sur les questions de recherche identifiées pour la mise à jour du SCN de 2008 ; l'initiative de sensibilisation visant à informer les responsables et les utilisateurs des comptes nationaux au sujet du processus de mise à jour et à recueillir leurs réactions ; et la coordination avec la mise à jour d'autres normes statistiques économiques, notamment la balance des paiements, les classifications et les statistiques du commerce international. En outre, le rapport contient le programme de travail du Groupe de travail et des commissions régionales et une mise à jour sur l'étendue de l'application du Système de comptabilité nationale et le respect de son calendrier de mise en œuvre au niveau national. La Commission est invitée à exprimer ses vues et à formuler des recommandations sur les éléments du programme de travail pour la mise à jour du SCN de 2008 et sur le programme de travail du Groupe de travail.

* [E/CN.3/2022/1](#).



Rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale

I. Introduction

1. À sa cinquante deuxième session, tenue en ligne à New York du 1^{er} au 3 et le 5 mars 2021, la Commission de statistique a adopté la décision 52/106 (voir [E/2021/24](#), chap. I.B), dans laquelle elle :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale ([E/CN.3/2021/8](#)), a salué les activités menées par le Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale, le Groupe de travail, les commissions régionales, d'autres organisations régionales et les pays pour faciliter l'application du Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008) et la production des statistiques connexes, et a approuvé les programmes de travail pour 2021 du Groupe de travail et du Groupe consultatif d'experts ;

b) A approuvé le programme de travail pour la mise à jour du SCN de 2008 et le calendrier envisagé pour entreprendre des recherches techniques, engager une vaste consultation et assurer la cohérence globale avec les autres manuels du système de statistiques économiques, mais a noté que ce programme était ambitieux et que la communauté statistique devrait y consacrer des ressources importantes ;

c) S'est félicitée des contributions en nature apportées au programme de travail pour la mise à jour du SCN de 2008 et de la volonté de certains États Membres d'y contribuer aussi financièrement ;

d) S'est félicitée des progrès accomplis dans la préparation et l'élaboration d'orientations pour la mise à jour du SCN 2008, a engagé les États Membres à participer au processus d'évaluation, ainsi qu'aux essais et tests de faisabilité des recommandations formulées dans les notes d'orientation, a souligné que la coordination et la collaboration entre les pays et les organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux étaient nécessaires pour faciliter ces essais et tests de faisabilité, et a souligné qu'il importait de fournir un soutien financier et en nature aux pays disposant de ressources limitées ;

e) A salué les travaux d'élaboration d'orientations pour mesurer l'économie numérique, l'économie informelle, le travail domestique non rémunéré, le revenu des ménages et la répartition des richesses, la finance islamique et les accords de production mondiaux, ainsi que la mise en conformité du système des comptes de la santé, a souligné que le suivi et l'analyse du bien-être et de la viabilité ne devaient pas compromettre, mais au contraire enrichir, par des tableaux élargis ou complémentaires, les analyses classiques des statistiques macroéconomiques et qu'il convenait donc d'examiner attentivement leur impact sur les comptes principaux du SCN, et a apporté son soutien aux travaux de mise en place du centre des statisticiens, de numérisation des normes internationales de statistique et de classification, et d'amélioration des mécanismes de communication des statistiques macroéconomiques ;

f) A relevé qu'une infrastructure statistique adéquate, y compris des registres statistiques d'entreprises, un cadre juridique et une infrastructure technologique, était nécessaire pour mettre en œuvre les recommandations proposées pour la mise à jour du SCN 2008 ;

g) A exprimé sa gratitude au Groupe de travail pour les notes d'orientation qu'il a élaborées sur l'enregistrement dans les comptes nationaux des mesures de

soutien prises par suite de la maladie à coronavirus (COVID-19), et l'a engagé à établir à l'avenir des orientations similaires sur des questions majeures ;

h) A souligné qu'il fallait continuer de prêter une attention particulière au renforcement des capacités et au financement de nombreux pays en développement afin de faciliter la mise en œuvre du SCN ;

i) A encouragé à poursuivre l'évaluation de la disponibilité et de la portée des données officielles de comptabilité nationale communiquées par les États Membres et à continuer de faire rapport à ce sujet, et a noté l'importance d'une information de qualité à l'appui des comparaisons internationales et d'une compréhension globale de l'économie mondiale.

2. On trouvera à la section II du présent rapport des informations sur la mise à jour du SCN de 2008. La section III donne un aperçu des activités des membres du Groupe de travail et des commissions régionales sur les comptes nationaux et les statistiques connexes. À la section IV, le Groupe de travail fournit des renseignements à jour sur l'étendue et le respect des délais d'application du SCN au niveau des pays. Enfin, la section V réunit les questions soumises pour examen.

II. Programme de travail pour la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008

A. Contexte

3. À sa cinquantième deuxième session, la Commission a approuvé le programme de travail pour la mise à jour du SCN de 2008 en vue de présenter le SCN actualisé à la Commission pour examen en 2025. Le programme de mise à jour du SCN de 2008 suit une approche en trois volets : a) entreprendre des recherches techniques sur les questions prioritaires et autres questions de comptabilité nationale, y compris mieux appuyer le développement durable d'un point de vue macroéconomique ; b) engager une vaste consultation sur des questions relevant des domaines thématiques que sont la mondialisation, la numérisation, le bien-être et la durabilité, la communication, les systèmes financiers et de paiement, le secteur informel et la finance islamique ; et c) assurer la cohérence globale avec le système de statistiques économiques.

B. Au-delà du produit intérieur brut

4. Une caractéristique unique de la mise à jour du SCN de 2008 est qu'elle définit un cadre de comptabilité plus large, à même de fournir un outil permettant d'améliorer le suivi et l'analyse du bien-être et de la durabilité. L'objectif est de documenter divers objectifs stratégiques, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et, dans le contexte de la prise en compte du bien-être des personnes, l'appel lancé par le Secrétaire général en vue de trouver de nouveaux indicateurs de progrès qui complètent le produit intérieur brut (PIB), lequel ne mesure que les performances économiques¹.

5. Le débat permanent sur le déplacement du cadre de mesure statistique au-delà du PIB nécessite une réflexion sur la relation entre le cadre central du SCN, le cadre comptable du Système de comptabilité économique et environnementale (SEEA) et les mesures du bien-être humain et de la durabilité des évolutions sociétales. Des recherches sont en cours dans le cadre de la mise à jour du SCN de 2008 afin de fournir de meilleurs renseignements sur les bénéficiaires de la croissance et de

¹ Voir [A/75/982](#), sect. D.

l'emploi ainsi que sur la manière dont les avantages de l'activité économique sont répartis entre les entreprises, les ménages, les personnes et les zones géographiques.

6. L'idée n'est pas de redéfinir l'ensemble actuel des indicateurs macroéconomiques, tels que le PIB, mais d'élaborer des recommandations qui encouragent les pays à produire des statistiques fournissant des informations importantes aux décideurs politiques sur les mesures allant « au-delà du PIB ».

7. Tout d'abord, les recommandations relatives à l'élaboration de comptes et de tableaux supplémentaires intégrant des estimations du travail domestique non rémunéré, du capital humain, de la santé et des conditions sociales. Ces comptes et tableaux supplémentaires visent à mieux appréhender la contribution économique des travailleurs non rémunérés et le stock de connaissances humaines. En outre, ces comptes ou tableaux supplémentaires peuvent être ventilés par groupe socio-économique, ce qui permet une analyse par sexe, âge, niveau d'éducation ou composition du ménage.

8. Les mesures globales du revenu des ménages révèlent très peu de choses sur le bien-être de groupes de ménages spécifiques, tandis que les enquêtes sur les ménages et les sources de microdonnées ne sont pas conformes aux concepts du SCN. Le SCN actualisé comprendra plusieurs tableaux supplémentaires présentant la répartition des revenus, de l'épargne, de la consommation et de la richesse entre les ménages. Ces tableaux permettront aux utilisateurs d'analyser, dans le cadre du SCN, la manière dont les variations du revenu national sont réparties entre les groupes de ménages et si le revenu et la richesse nationaux sont de plus en plus concentrés.

9. Le SCN actualisé encouragera les pays à mettre au point des mesures du produit net et du revenu net pour tenir compte de la consommation de capital fixe et de l'épuisement des ressources naturelles. La mise au point et l'utilisation accrue de mesures nettes constituent un premier pas vers la détermination de la durabilité de la production et de la consommation actuelles, car les utilisateurs seront en mesure de comprendre quelle part du stock d'actifs produits et de ressources naturelles a été « consommée » pour produire les biens et services de la période en cours.

10. Le SCN actualisé sera plus conforme au SEEA grâce à une série de recommandations qui utilisent des systèmes de classification pour rendre plus visible le lien entre l'économie et l'environnement. En outre, le traitement des actifs biologiques, l'évaluation des ressources naturelles et le traitement des mécanismes d'échange de droits d'émission sont également examinés.

11. Le SCN actualisé comprendra également une série de recommandations visant à mieux identifier, mesurer et présenter les activités économiques informelles. L'activité économique informelle se développe tant dans les économies en développement que dans les économies développées ; cependant, très peu de pays identifient séparément ces échanges. Une meilleure compréhension des activités informelles permettra aux décideurs politiques d'adapter les politiques industrielles et du travail pour répondre aux besoins des travailleurs du secteur informel ainsi qu'aux modalités de production informelles.

12. Le SCN actualisé ne proposera pas une mesure globale allant « au-delà du PIB » pour remplacer le PIB, mais il donnera lieu à une série de nouvelles mesures, de nouveaux comptes et de nouveaux tableaux qui aideront les utilisateurs à comprendre les questions d'inclusion et de durabilité économiques.

C. Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale et collaboration avec d'autres groupes d'experts

13. Trois réunions du Groupe consultatif d'experts de la comptabilité nationale ont eu lieu en ligne en avril, juillet et octobre/novembre 2021. Le principal objectif de ces réunions était de fournir des orientations sur le programme de travail pour la mise à jour du SCN de 2008 et d'examiner et de conseiller sur la finalisation des projets de notes d'orientation préparés par les équipes de travail. Les progrès réalisés dans la résolution des problèmes de recherche sont présentés ci-dessous. Les conclusions des réunions seront disponibles sur le site Web du Groupe consultatif d'experts (<https://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/ramtg.asp?fType=2>).

14. L'un des principes clés du cycle actuel de mise à jour du SCN de 2008 est la coordination et la coopération entre les différents groupes d'experts en statistiques économiques afin d'éviter les divergences de fond et d'utiliser une terminologie cohérente dans tous les manuels, de réduire les doubles emplois et d'obtenir des résultats optimaux compte tenu de l'éventail plus large des consultations. Des accords de collaboration formels ont été établis avec le Comité des statistiques de la balance des paiements du Fonds monétaire international et le Comité d'experts de la comptabilité économique et environnementale.

15. La toute première réunion conjointe du Groupe consultatif d'experts et du Comité des statistiques de la balance des paiements s'est tenue en ligne les 26 et 29 octobre et le 1er novembre 2021. Cet événement historique était le résultat de l'engagement à harmoniser les travaux liés à la mise à jour du SCN de 2008 et du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, sixième édition (MBP6) et représentait un effort concerté pour résoudre les questions de recherche d'intérêt commun de la manière la plus efficace possible. La collaboration avec le Comité d'experts de la comptabilité environnementale et économique se concentrera sur les questions examinées par la sous-équipe de travail sur la comptabilité environnementale et économique de l'équipe de travail sur le bien-être et la durabilité. L'accord prévoit une participation réciproque entre les membres de la sous-équipe spéciale et le comité technique du Comité d'experts, ainsi qu'une consultation globale conjointe sur les questions connexes.

16. L'équipe spéciale sur le secteur informel collabore de près avec le groupe de travail pour la révision des normes relatives aux statistiques sur le secteur informel de l'Organisation internationale du Travail, qui a été créé pour élaborer un ensemble cohérent de normes fournissant des définitions conceptuelles et opérationnelles pour la mesure complète du secteur informel. Cette collaboration devrait permettre d'établir un ensemble cohérent de recommandations pour définir l'économie informelle dans le SCN et dans les statistiques du travail.

17. En outre, les membres du Groupe consultatif d'experts et du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale participent activement aux activités des équipes spéciales qui travaillent sur les processus de révision en cours de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique et de la Classification centrale des produits, afin de s'assurer que ces classifications sont adaptées à l'établissement des comptes nationaux.

D. Progrès réalisés dans la résolution des problèmes de recherche

18. Pour éviter les doubles emplois, garantir la cohérence des notes d'orientation et simplifier le processus de consultation mondiale, il a été demandé aux équipes spéciales de regrouper les notes d'orientation, dans la mesure du possible. À la suite de cette opération, on dénombre un total de 57 notes d'orientation couvrant les

questions de recherche pertinentes pour la mise à jour du SCN de 2008. Sur ces 57 notes, 52 sont attribuées au SCN, au SCN conjoint et aux équipes de travail sur la balance des paiements, et les travaux sur les cinq notes d'orientation restantes sont dirigés par les équipes de travail sur la balance des paiements.

19. Après la phase initiale de recherche et de rédaction, qui se déroule principalement au sein des équipes spéciales, les notes d'orientation passent généralement par les trois grandes étapes suivantes : a) approbation du Groupe consultatif d'experts en vue d'une consultation mondiale ; b) la réalisation de la consultation mondiale et de toute activité d'expérimentation et d'essai, le cas échéant (voir ci-dessous) ; enfin c) l'approbation finale en vue de la publication par le Groupe consultatif d'experts. Afin de garantir la cohérence des normes comptables macroéconomiques, les décisions concernant l'approbation pour consultations et l'approbation finale sont prises conjointement avec l'équipe spéciale de la balance des paiements et le Comité des statistiques de la balance des paiements respectivement, lorsque les notes d'orientation sont pertinentes pour la mise à jour du MBP6.

20. En novembre 2021, le Groupe consultatif d'experts avait approuvé la publication de neuf notes d'orientation, les consultations mondiales avaient été finalisées pour 14 autres notes d'orientation et neuf avaient reçu l'approbation du Groupe consultatif d'experts pour une consultation mondiale lors de sa plus récente réunion. Ainsi, pour 32 des 57 notes, la phase initiale de rédaction et la plupart des travaux de recherche de fond effectués par les équipes spéciales ont été achevés. Les équipes spéciales espèrent recevoir l'approbation du Groupe consultatif d'experts en vue d'une consultation mondiale pour 11 notes d'orientation d'ici la fin février 2022 et pour les 14 notes d'orientation restantes plus tard en 2022.

21. La section II du document de référence accompagnant le présent rapport fait le point sur les progrès accomplis dans la résolution des problèmes liés à la mondialisation, à la numérisation, à la communication, au bien-être et à la durabilité ; les systèmes financiers et de paiement, le secteur informel et la finance islamique.

E. Diffusion

22. Afin de faire bénéficier tous les pays de l'amélioration des règles de la comptabilité nationale, et notamment d'orientations dans les domaines prioritaires, un programme de diffusion a été mis en place pour faciliter les consultations régionales et mondiales régulières. Le programme de diffusion vise à : a) informer et tenir les pays au courant du processus de mise à jour du SCN de 2008 ; b) favoriser une consultation mondiale au sujet des notes d'orientation ; c) recueillir les réactions des pays et des régions sur leurs priorités thématiques ; et d) rechercher d'éventuels pays volontaires et examiner avec eux les possibilités de mise en œuvre rapide des nouvelles recommandations sous forme d'estimations expérimentales.

23. L'initiative est mise en œuvre par le biais d'une série de séminaires régionaux en ligne, organisés en collaboration avec les commissions régionales, qui ont commencé par des webinaires d'introduction destinés à informer les pays sur l'ensemble du processus de mise à jour du SCN de 2008, les méthodes de travail, le calendrier et la participation attendue des pays. Suite à ces webinaires de lancement, une série de webinaires thématiques a été organisée afin de discuter de sujets de recherche plus spécifiques et de notes d'orientation avec les pays, d'informer les pays quant à l'incidence des nouvelles recommandations sur la compilation des comptes nationaux et de promouvoir la participation des pays aux consultations mondiales sur les notes d'orientation. En outre, les commissions régionales aident à traduire dans les langues respectives les notes d'orientation prioritaires sélectionnées pour chaque

région afin de garantir une large participation de tous les pays au processus de consultation.

24. Au cours de la période considérée, des activités de vulgarisation ont été organisées en collaboration avec les commissions régionales et avec le soutien des membres du Groupe consultatif d'experts. En août 2021, cinq webinaires de lancement avaient été organisés, dont deux pour la région couverte par la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), et un pour chacune des régions couvertes par la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la Commission économique pour l'Europe (CEE), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) (dans le cadre des activités régionales prévues). De manière générale, les séminaires ont touché plus de 800 participants de quelque 180 pays. La première série de webinaires thématiques se tiendra entre novembre 2021 et mai 2022 et comprendra des réunions en ligne auxquelles participeront des pays des régions couvertes par les commissions régionales susmentionnées. Les webinaires aborderont les sujets de recherche prioritaires les plus pertinents pour chaque région et proposeront diverses notes d'orientation qui ont été rédigées. En outre, un webinaire thématique sur la finance islamique a été organisé pour les pays intéressés des régions de la CEA, de la CESAP et de la CESAO.

25. À la suite du vaste processus de sensibilisation, il est prévu que l'élaboration d'estimations expérimentales fondées sur les notes d'orientation commence au début de 2022. Bien que certains pays aient déjà commencé à élaborer des estimations expérimentales sur la base de certaines recommandations, le Groupe de travail intersecrétariats vise à impliquer des pays de différents niveaux de développement statistique et à assurer une large représentation géographique. Les pays sont donc invités à répondre aux appels, par l'intermédiaire des commissions régionales, à se porter volontaires pour une mise en œuvre rapide des recommandations sous forme d'estimations expérimentales.

F. Équipe de rédaction et chef de projet

26. Étant donné que le travail sur la mise à jour du SCN de 2008 progresse, il a été décidé de nommer un(e) rédacteur(trice) principal(e) pour faciliter la rédaction de la mise à jour du SCN de 2008, et un(e) chef de projet pour aider le Groupe de travail intersecrétariats à coordonner le processus de mise à jour en utilisant les dispositions institutionnelles et l'infrastructure de projet existantes. Une lettre présentant les deux postes a été envoyée aux chefs des organismes nationaux de statistique et aux gouverneurs des banques centrales, au nom du Groupe de travail intersecrétariats. En outre, les membres du Groupe de travail intersecrétariats ont placé un appel à candidatures sur leurs sites web et ont fait circuler l'annonce parmi les personnes chargées de la comptabilité nationale dans leurs pays respectifs.

27. Il a également été décidé de mettre en place une équipe éditoriale composée d'un(e) rédacteur(trice) principal(e) et de rédacteurs secondaires. Le (la) rédacteur(trice) principal(e) sera responsable de l'ensemble du processus éditorial et de la mise à jour finale du SCN. Les membres de l'équipe de rédaction seront recrutés, en concertation avec le (la) rédacteur(trice) en chef, en fonction des besoins et de leurs domaines de spécialisation.

III. Programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale et des commissions régionales

28. Le Groupe de travail intersecrétariats et les commissions régionales continuent de fournir un appui à l'application du SCN et d'autres normes arrêtées au niveau international en ce qui concerne les statistiques économiques, conformément au programme mondial de mise en œuvre du SCN et des statistiques connexes. À cet égard, les activités entreprises couvrent divers aspects du processus de production de statistiques pour l'établissement des comptes nationaux, comme en témoignent les divers ateliers et séminaires de formation organisés par le Groupe de travail et les commissions régionales. Un résumé des activités liées aux statistiques économiques et à la comptabilité nationale entreprises en 2021 et qui doivent l'être en 2022 par le Groupe de travail et les commissions régionales est présenté à la section III du document d'information.

IV. Communication des données annuelles de la comptabilité nationale

29. Comme demandé par la Commission, la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat évalue régulièrement la disponibilité et l'étendue des données officielles de la comptabilité nationale communiquées par les États Membres ainsi que leur conformité théorique avec les recommandations du SCN de 2008. Bien qu'il soit admis, au titre de l'ensemble minimal de données pertinentes requis, que l'établissement des données de la comptabilité nationale sur une base trimestrielle facilite l'élaboration des politiques correspondantes, 137 pays seulement ont fourni de telles données. Il en résulte que l'évaluation est limitée à la disponibilité et à l'étendue des données annuelles de la comptabilité nationale.

30. Après une baisse des réponses en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, 170 États membres ont soumis des données de comptabilité nationale à la Division des statistiques au cours de la période comptable 2021 – ce qui constitue le nombre le plus élevé de réponses reçues au cours d'une seule période comptable, contre une moyenne d'environ 165 au cours des cinq périodes comptables précédentes. Il convient de souligner que les mêmes États membres ne présentent pas toujours un rapport chaque année. En ce qui concerne la communication des données, les délais se sont également considérablement améliorés au cours de la période comptable 2021, 115 États Membres ayant communiqué des données pour l'année 2020, tandis que 106 États Membres en ont communiqué pour l'année 2019 au cours de la période comptable 2020.

31. Pour ce qui est de l'utilisation de l'ensemble minimal de données dans la comptabilité nationale, un nombre relativement élevé d'États Membres ne satisfont toujours pas aux exigences minimales relatives à la portée et à la précision des données de la comptabilité nationale. Il est inquiétant de constater que la plupart de ces États Membres disposent également d'estimations de référence dépassées, ce qui a de graves répercussions sur la qualité des données de leurs comptes nationaux.

32. Eu égard à la conformité théorique de ces données avec le SCN de 1993 ou le SCN de 2008, le nombre d'États Membres appliquant ces systèmes est passé de 97 en 2007 à 188 en 2021 ; à la fin de 2021, 116 États Membres appliquaient le SCN de 2008. Ce dernier groupe comprend les États Membres qui ont mis en œuvre le SCN

de 2008 sans nécessairement avoir mis en œuvre le SCN de 1993. Seuls cinq États Membres sont réputés établir leurs comptes nationaux selon le SCN de 1968.

33. L'évaluation plus précise fournie à la section IV du document de référence repose sur les réponses reçues au questionnaire de l'ONU sur la comptabilité nationale portant sur les cinq dernières périodes comptables, c'est-à-dire 2016 à 2020.

V. Décisions que la Commission de statistique est invitée à prendre

34. La Commission est invitée à :

a) exprimer son point de vue sur l'état d'avancement du programme de travail pour la mise à jour du Système de comptabilité nationale de 2008, tel que présenté aux sous-sections A, B, C et D de la section II ;

b) inciter les pays à participer aux séminaires régionaux de sensibilisation, aux consultations mondiales sur les notes d'orientation ainsi qu'à l'expérimentation et à l'essai de ces notes, comme indiqué à la sous-section E de la section II ;

c) prendre note de la désignation du (de la) rédacteur(trice) principal(e) et du (de la) chef de projet pour la mise à jour du SCN de 2008, telle que présentée à la sous-section F de la section II ;

d) donner son avis sur les programmes de travail du Groupe de travail intersecrétariats et des commissions régionales (voir section III) ;

e) donner son avis sur la communication des données annuelles de la comptabilité nationale, y compris le passage au SCN de 2008 (voir section IV).